

APPEL D'OFFRES

Nom du Projet : **TRAVAUX PREPARATOIRES, TERRASSEMENTS ET
INFRASTRUCTURES**

Numéro de l'appel d'offre : **MUMI/ENG/11/CC/0012**

Validité de l'appel d'offre : **22/09/2026 to 08/10/2026**

Durée du Contract :

1. Présentation de l'entreprise MUMI S.A.R.L

Mutanda Mining "MUMI S.A.R.L" est une entreprise minière dont le siège social est situé au numéro 4746 de l'avenue Laurent Desire Kabila, au Quartier Mutoshi, Commune de Manika, Ville de Kolwezi. Son Siège d'exploitation, centre de ses principales activités, se trouve à plus ou moins 42 KM de la ville de Kolwezi dans la province du Lualaba en République Démocratique du Congo.

Le **site d'exploitation**, centre névralgique des activités minières de MUMI, se situe à environ 42 km de Kolwezi. L'entreprise exploite une mine à ciel ouvert, une usine hydro-métallurgique ainsi qu'une usine de production d'acide sulfurique. Fidèle à ses engagements en matière de performance opérationnelle et de responsabilité sociétale, MUMI place la santé, la sécurité et le développement de ses collaborateurs au cœur de sa stratégie. L'entreprise investit régulièrement dans la formation continue de son personnel, localement et à l'international, avec l'objectif de garantir un haut niveau de compétence dans l'ensemble de ses domaines d'activité.

2. Contexte et justification

I. DESCRIPTION DU PROJET

Description du Projet

Étendue des travaux

L'étendue des travaux comprend la fourniture de l'ensemble de la main-d'œuvre, des matériaux, des équipements, de l'outillage, de la supervision, du transport, des ouvrages provisoires et des services requis pour l'exécution et l'achèvement des travaux décrits ci-après, conformément aux exigences contractuelles, aux spécifications applicables, aux plans et aux normes en vigueur. L'étendue des travaux ci-dessous est fournie à titre indicatif pour les besoins de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) et sera définie plus précisément lors de la phase d'appel d'offres.

1. Zone de stockage et de montage du projet (Laydown Area)

Les travaux comprennent l'aménagement d'une zone de stockage sécurisée et convenablement préparée pour la réception contrôlée, le stockage, la manutention et la gestion des matériaux du projet.

- **Nettoyer et préparer** la zone de stockage désignée, y compris l'enlèvement des matériaux inadéquats et des obstacles si nécessaire.

- Réaliser les travaux de terrassement, de régalage, de nivellement et de compactage requis pour établir une plate-forme de stockage appropriée et stable.
- Fournir et poser la clôture requise autour de la zone de stockage, y compris les dispositifs de contrôle d'accès.
- Construire une nouvelle voie d'accès selon les normes requises et assurer les raccordements appropriés au réseau routier minier existant.
- Aménager des zones d'accès et de travail adaptées pour le chargement, le déchargement, le déplacement et la manutention des matériaux du projet.
- Aménager des zones pour le tri, la ségrégation et le stockage organisés des matériaux.
- Aménager des zones pour le tri, la ségrégation et le stockage organisés des matériaux.
- Mettre en place les mesures de drainage et de gestion des eaux de surface nécessaires à la protection de la zone de stockage aménagée et de sa voie d'accès.
- Coordonner les travaux avec les routes, installations, réseaux existants et les opérations minières en cours.
- Évacuer les excédents de matériaux ainsi que les déchets de construction, et remettre en état les zones affectées une fois les travaux terminés.

Période d'exécution indicative : 3 mois.

2. Clôtures, voies d'accès, pistes de service et pare-feu

2.1 Clôtures de haute sécurité

Les travaux comprennent la fourniture et la pose d'environ 5 km de clôture de haute sécurité de 3 m de haut, de type « ClearVu » ou équivalent approuvé (panneaux en treillis haute densité). Ils incluent également la fourniture et la pose de portails pour véhicules et de portillons pour piétons, les travaux de génie civil associés, ainsi que la construction des voies d'accès et des pare-feu. L'étendue indicative des travaux comprend :

- Réaliser les levés topographiques, l'implantation et la validation finale du tracé de la clôture, des niveaux, de l'emplacement des portails, des interfaces et des raccordements avant le début de la construction.
- Débrossailler et préparer le corridor prévu pour la clôture.
- Fournir et poser environ 5 km de clôture de haute sécurité de 3 m de haut, de type « ClearVu » ou équivalent approuvé (panneaux en treillis haute densité).
- Fournir l'ensemble des poteaux, fondations, jambes de force, contreventements, éléments de tension, colliers, brides, fixations et accessoires nécessaires pour livrer une installation de clôture complète.
- Fournir et poser environ 2 portails pour véhicules (10 m de large x 3 m de haut).

- Fournir et poser environ 2 portillons pour piétons (1,5 m de large x 3 m de haut).

2.2 Voies d'accès et pistes de service

Construction d'environ 5,0 km de voies d'accès et de pistes de service nécessaires au maintien d'un accès adapté autour de la zone des travaux. Les travaux routiers indicatifs comprennent :

- Le débroussaillage et le dessouchage de l'emprise de la route.
- Le décapage de la terre végétale sur une épaisseur d'environ 200 mm et son transport vers un lieu de stockage (mise en dépôt) approuvé.
- La préparation de la forme de la plateforme routière.
- Le scarifiage du matériau en place (in-situ) sur une profondeur d'environ 300 mm et son compactage à 93 % de la densité AASHTO modifiée à ± 2 % de la teneur en eau optimale (CBR / OMC).
- Les opérations de déblai-remblai, la mise en œuvre et le compactage de matériaux adéquats.
- Le réglage, le profilage et le réglage de la forme de la route.
- La construction d'une couche de fondation d'environ 300 mm d'épaisseur, triée, cylindrée et compactée à la densité spécifiée.
- La construction d'une couche de roulement d'environ 150 mm d'épaisseur (sous réserve des exigences finales de l'appel d'offres et de la confirmation des modalités d'approvisionnement en matériaux).
- La réalisation des raccordements routiers appropriés, des ouvrages de drainage et des terrassements associés nécessaires pour garantir une voie d'accès et de service sûre, opérationnelle et conforme aux normes du projet.

2.3 Pare-feu (Bande coupe-feu)

L'Entrepreneur devra aménager la bande coupe-feu requise le long du corridor (environ 5 km), ce qui comprend :

- Le débroussaillage et l'élimination de la végétation combustible et de tout autre matériau inflammable.
- L'aménagement du pare-feu selon la largeur et l'alignement définis par MUMI.
- L'entretien et le maintien du pare-feu pendant toute la période de construction.
- La livraison du pare-feu propre, dégagé et fonctionnel lors de la réception des travaux.

Période d'exécution indicative : 4 mois.

3. Relocalisation de l'atelier des grues (Crane Workshop)

Les travaux comprennent le déplacement de l'atelier des grues actuel de son emplacement d'origine vers son nouveau site. Cela inclut la préparation du site, les travaux de terrassement, le béton structurel, le démontage et le remontage de l'atelier, les réseaux associés ainsi que les travaux préparatoires. L'Entrepreneur devra démonter, identifier et marquer (repérer) les composants de l'atelier existant afin de garantir un transport sécurisé et un remontage conforme.

- Transporter et remonter l'atelier sur son nouveau site, y compris les structures métalliques associées et les éléments de conteneurs faisant partie du périmètre de relocalisation.

- Préparer le nouveau site de l'atelier, y compris l'évacuation de la ferraille (débris), le débroussaillage, le nivellement et les terrassements requis pour recevoir les installations déplacées.
 - Exécuter les travaux de bétonnage nécessaires pour le nouvel atelier, conformément aux données d'ingénierie et aux plans approuvés.
 - Supprimer le bassin existant situé dans l'emprise du nouvel atelier, procéder au remblayage et au compactage de la zone, puis la niveler pour atteindre la côte de la plateforme finie requise.
 - Démonter, repérer, déplacer et remonter les tuyauteries associées, réaliser les raccordements nécessaires (tie-ins) aux réseaux existants, et remettre en service les systèmes de pompage concernés.
 - Assurer l'étanchéité partout où cela est requis par les plans approuvés et les spécifications de l'appel d'offres.
- Période d'exécution indicative : 3 mois.

II. CONDITIONS DE SOUMISSION

- Profil de l'entreprise (Présentation de la société).
- Attestation d'enregistrement à l'ARSP en cours de validité (Critère obligatoire).
- Attestations fiscales et administratives en cours de validité (RCCM, ID. NAT., NIF, Attestation de régularité fiscale, etc.).
- Attestation bancaire de capacité financière indiquant le montant MAXIMUM des lignes de crédit disponibles (datant de moins de 3 mois).
- Preuves d'expérience avérée dans le domaine concerné (références similaires).
- Veuillez préciser si vous possédez ces équipements en propre ou si vous envisagez de les louer.
-

Seules les entreprises qui répondent aux exigences ci-haut reprises, sont autorisées à manifester leur intérêt.

III. CONFORMITE

- Nous ne demandons à aucun moment de paiement, frais ou avantage, à quelque étape que ce soit du processus d'appel d'offres.
- Toute demande de paiement, commission ou rétrocommission, formulée directement ou indirectement au nom de notre société, doit être considérée comme frauduleuse et signalée immédiatement.
- Nous appliquons une politique de tolérance zéro envers toute forme de fraude ou de corruption, qu'elle soit publique ou privée.
- Tout acte ou toute tentative de corruption doit impérativement être déclaré via notre plateforme sécurisée : <https://glencore.raisingconcerns.org/>
- Toute violation avérée entraînera des sanctions strictes, conformément aux lois en vigueur et à notre Code de conduite.

IV. MANIFESTATION D'INTERET

- Si vous êtes intéressés à soumissionner pour ce projet, et que vous remplissez les conditions reprises dans la section précédente, il vous est prié de pourvoir aux informations requises sur le lien suivant :
-

[TRAVAUX PREPARATOIRES TERRASSEMENT ET INFRASTRUCTURES – Fill out form](#)

-
- - Un courriel de requête de votre documentation vous sera envoyé à la clôture de cette publication avec une échéance de 24 heures.
-

V. ACCES AU PORTAIL

Les entreprises dont le profile est en adéquation avec la description du projet Mutanda Mining, pourront recevoir par courriel les identifiants requis pour accéder au portail en vue de participer à l'appel d'offre proprement dit.
